

Décision

Générale

colonial

Décision n° 352 solde

n° 352

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 122 du 01/01/1907

Date de publication
29 décembre 1906

Date du numéro
1 janvier 1907

TEXTE INTÉGRAL

une somme de 500 francs, payable mensuellement par douzième, à terme échu est allouée au Chef du Service des Postes et Télégraphes pour lui permettre d'assurer le dépouillement rapide des courriers.

P. PASCAL.